Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 36

Artikel: Notes historiques sur les communes du canton de Delle
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248148

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 4 septembre 1898 | N° 36 | Première année

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS
DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 26me année, *LE PAYS*

Notes historiques
sur les communes du canton de Delle

Choix, 303 habitants. — D'après la légende de saint Dizier, ce saint, natif de Rhodez, avait fait un voyage à Rome vers l'an 672. Il s'en retournait lorsque, arrivé près de Delle, où se trouve le village de Croix, il fut, ainsi que son compagnon Régenfroid, assassiné par des impies qui le dépouillèrent. Avant de mourir, il avait planté une baguette dans la terre à laquelle il avait donné la forme d'une croix. Cette baguette se mit à pousser l'année suivante, devint un arbre qui a subsisté plus de 80 ans après la mort de ce saint.

En 1232, Ulric comte de Ferrette confirme un contrat passé entre les paroissiens de Croix et l'abbé de Lucelle, par lequel ils lui cèdent leurs pâturages pour ses brebis pendant vingt-huit ans, à condition qu'il fasse réparer leur église ruinée. Waltherus, Chano et son frère Wernerus, tous de Croix, figurent comme témoins dans cet acte.

En 1274, Croix est vendu à titre de fief avec d'autre localités voisines par l'abbé de Murbach à Thierry III de Montbéliard.

Croix payait 3 livres d'impôt annuel aux landgraves de la Haute-Alsace en 1303, et l'église ds Croix dépendait alors de celle de Saint-Dizier.

En 1326, Huguenin de St-Dizier vend à Hugues, chanoine à St-Hippolyte. 8 journaux de terre situés à Croix et à St-Dizier. En 1330, nouvelle vente de terres situées à Croix, St-Dizier et Lebetain faite par Hugues de St-Hippolyte, curé de Damphreux, au profit de Pierre abbé de Bellelay.

Favrois, 415 habitants. — Le 15 octobre 1295, Renaud et Guillaume de Delle donnent à l'église de Grandgourt trois chenevières situées à Florimont dont l'une sur le chemin de Favrois.

En 1303, Favrois payait aux ducs d'Autriche un cens de quatre quintaux d'avoine et trente sols.

Le 11 novembre 1314, Guillaume curé de Favrois, scelle un bail de terres sises à Buix et appartenant à l'abbaye de Bellelay. Une vente au profit de la même abbaye, du 20 janvier 1332, est scellée par Hugues dit Busy, curé de Favrois.

Le 24 février 1466, Jehan Brennat, dit Florimont de Bure, vend à messire Ulloct de Delle, prêtre, curé de Favrois et chapelain de la chapelle de St-Jean l'évangéliste de Porrentruy, une vente de quatre émines, moitié blé moitié avoine, assise sur ses terres situées à Villars-le-Sec.

Fesches-l'Eglise, 445 habitants. — Le 13 mai 1345, Jaiquète, femme de Nerduyn Rabente, de Fesches-l'Eglise, reçoit en ascensement pour elle et pour sa sœur Jehannette, de Holré de Tavannes, écuyer, suivant les us et coutumes de Fesches-l'Eglise, deux journaux de terres et deux chenevières, dont l'une est située derrière le cimetière du dit lieu, pour la cense annuelle de 5 sols et d'un chapon. Morins de Fesches avait signé comme témoin une vente du 2 juin 1333 en faveur de Ulric de Châtel Vouhay, écuyer.

Florimont (Blumenberg en allemand), 405 habitants. — Le 30 mars 1258, un acte est passé prés de Florimont par Ulric comte de Ferrette, qui renonce à tous ses droits sur les dîmes et sur les propriétés de Lucelle situées sur le territoire de Moos.

Le 7 décembre 1264, un contrat à lieu entre l'abbaye de Bellelay et Pierre dit Silline, par lequel il s'engagent à payer en cas de résiliation 10 livres d'amende entre les mains du maire de Florimont.

En mai 1281 a lieu un accord entre Henri d'Isny, évêque de Bâle, et le comte Thiébaud de Ferrette au sujet de leurs prétentions réciproques sur Florimont et sur Porrentruy. A la même date, Thiébaud, comte de Ferrette, déclare que si le château de Florimont vient en sa possession, la moitié de ce château, des gens et des biens, doit rester à l'évêque de Bâle.

En 1294, l'église de Florimont acquiert une cense annuelle de 12 sols pour l'acquisition d'un pré à Cœuve faite par le prieuré de Grandgourt.

En janvier 1296, le comte de Ferrette fait l'acquisition d'une maison en pierres sise à Florimont, au-dessous du château, près de la porte située du côté de Montbéliard. Des actes de cette époque sont signés comme témoins par Friginus noble et Ulric, les deux de Florimont.

Le 20 janvier 1302, Pierre dit Letschemule de Florimont, signe comme témoin une sentence arbitrale en faveur de l'abbaye de Bellelay.

En 1303, l'évêque de Bâle possédait à Florimont certains droits avec le comte de Ferrette. Celui-ci résigne toutes ses prétentions et les reprend en fief de l'évêque de Bâle en 1309.

Par acte passé à Florimont le 30 mars 1313, les frères de Hagenbach vendent à l'abbaye de Bellelay des propriétés sises à Lepuix.

En 1317, nous trouvons Albert Chevalier et Willemat de Florimont, puis, en juillet 1318

Feuilleton du *Pays du dimanche* 4

LE JOUEUR

PAR

FRANÇOIS TESSON

Malgré les sombres pronostics des voisins de la fleuriste, l'union de Fortunée et de Pierre Michon s'annonçait sous de riants auspices. La jeune femme travaillait à ses fleurs; l'homme à sa gravure. L'ouvrage donnait à pleins bras. Aussi le ménage, sans être riche, prospérait-il assez pour se donner chaque dimanche, quand le temps le permettait, le luxe d'une partie de campagne.

Pierre avait prononcé contre sa malheureuse passion de jouer les plus beaux serments du monde.

— Adieu les cartes ! disait-il gaiement ; puisqu'elles te déplaisent, petite femme, je les prends en horreur et ne les toucherai de ma vie.

Il faut dire à sa louange qu'il tint parole pendant plus de trois mois. Mais, hélas ! dit le proverbe, qui a joué jouera.

Le naturel mauvais ne tarda pas à prendre le dessus et fit oublier les promesses jurées. Ce ne fut d'abord qu'à de rares intervalles que Pierre renouvela connaissance avec le jeu. Il se jetait une heure ou deux devant un tapis vert, histoire de se refaire un peu la main; cela le prenait comme un accès de fièvre ; puis l'instinct du bien le chassait hors du dangereux repaire et il regagnait en hâte, et tout honteux de son action, le logis où l'attendait sa femme.

Mais bientôt la passion, à demi assoupie, se réveilla complètement. Ce ne furent plus quelques heures, mais des nuits entières qu'il gaspilla au jeu. L'argent glissait des doigts de Pierre Michon et se fondait au toucher des cartes comme des feuilles sèches au contact du brasier.

Il rentrait le matin, pâle, les traits tirés, les yeux rouges, la bourse vide.

Fortunée hasarda d'abord de légères remontrances. Mais Pierre, mécontent de lui-même et voulant éviter les reproches des autres, s'emporta. Sa voix devenue rauque, et son œil qu'illuminait un farouche éclair, effrayèrent la jeune femme. Elle se tut, garda son chagrin pour elle et attendit qu'elle fût seule pour pleurer.

Et puis, le lendemain, quand triste et repentant, il la baisait au front, au moment de se rendre à l'atelier, l'espoir rentrait au cœur de la pauvre enfant.